

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 79/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **12 du mois de décembre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/12/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise

ABSENTS : TOUAT Jean-Claude, BOUSSARIE Myriam, GARDILLOU Sophie, JAMAIN Thomas, LORENZO Manuel LAGARDE Lionel

SECRETAIRE DE SEANCE : CHEMIN Alexandra

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 1

Votants : 9

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION FOURRIERE AVEC LA SPA DE BERGERAC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention avec la SPA de Bergerac, pour assurer le service de fourrière.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de confier à la SPA de Bergerac le soin d'assurer le service de fourrière.
- **Accepte** de verser pour services rendus, une indemnité de 1.05 € par habitant.
- **Charge** le Maire de signer la convention

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*